

COMMUNE DE TOURRETTES

Département du Var - 83



PLAN LOCAL D'URBANISME

7a

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

– *LISTE DES SUP* –

Délibération du Conseil Municipal :	04 juillet 2011
Arrêté le :	27 juin 2017
Enquête publique :	
Approuvé le :	

Modifications	Mises à jour

A1 – BOIS ET FORETS**Servitude relative à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier**

Les articles L.151-1 à L.151-6 du code forestier sont abrogés mais les servitudes existantes continuent d'être appliquées (annexe aux articles R.151-51 et R.161-8 du Code de l'Urbanisme I – A – a – 1)*

Forêt communale de Tourrettes

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
244 avenue de l'Infanterie de Marine
BP 501
83 041 Toulon Cedex 9

Centre de l'Office Nationale des Forêts
Agence Interdépartementale du Pradet
Chemin San Peyre
83 220 Le Pradet

Acte : Non renseigné

A2 – CANALISATIONS SOUTERRAINES D'IRRIGATION**Servitude attachée à l'établissement des canalisations souterraines**

Les articles L. 151-3 à L. 152-6 du code rural et de la pêche maritime (annexe aux articles R. 151-51 et R. 161-8 du Code de l'Urbanisme II – C – b – 2)*

Canalisations souterraines d'irrigation

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale
Le Tholonet – CS 70064
13 182 Aix en Provence Cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
244 avenue de l'Infanterie de Marine
BP 501
83 041 Toulon Cedex 9

Acte : non renseigné

A5 – CANALISATIONS PUBLIQUES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT

Servitude attachée à la pose des canalisations publiques d’eau (potable) et d’assainissement (eaux usées ou pluviales)

Les articles L.152-1 et L.152-2 du code rural et de la pêche maritime (annexe aux articles R.151-51 et R.161-8 du Code de l’Urbanisme II – C – b – 1)*

Canalisations publiques du réseau de distribution d’eau potable et d’assainissement

Services communaux

Acte : non renseigné

AC₁ – MONUMENTS HISTORIQUES**Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits**

Les articles L.621-1 et suivants, L.642-9 et L.621-3 du code du patrimoine (annexe aux articles R.151-51 et R.161-8 du Code de l'Urbanisme II – B - a)

Monument historique inscrit : Dolmen de la Verrerie-Vieille (le périmètre de protection s'étend sur la commune de Fayence)

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
Agence de Toulon
449 avenue de la Mitre
83 000 Toulon

Acte : non renseigné 03/11/1987

Monument historique inscrit : Village de Puybresson (en totalité)

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
Agence de Toulon
449 avenue de la Mitre
83 000 Toulon

Acte : non renseigné 30/12/1980

AC₂ – PROTECTION DES SITES NATURELS ET URBAINS
Servitudes de protection des sites inscrits et classés

Les articles L.341-1 (sites inscrits) et L.341-2 (sites classés) du code de l'environnement et l'article L.642-9 du code du patrimoine (zones de protection) (annexe aux articles R.151-51 et R.161-8 du Code de l'Urbanisme I – B - b)

Site inscrit : Villages Tourrettes - Fayence

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA
Service Biodiversité, eau et paysages
CS 80065
Le Tholonet
13 182 Aix en Provence Cedex 5

Acte : non renseigné

10/05/1973

AS₁ – PROTECTION DES EAUX POTABLES ET MINÉRALES**Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales**

Les articles L.1321-2, L.1321-2-1 et R/1321-6 et suivants du code de la santé publique (eau potable) et les articles L.1322-3 à L.1322-13 et R.1322-17 et suivants du code de la santé publique (eaux minérales) (annexe aux articles R.151-51 et R.161-8 du Code de l'Urbanisme)

Périmètre de protection du forage de Tassy 2

Agence Régionale de Santé
Délégation Territoriale du Var – Cité Sanitaire
Avenue Lazare Carnot
83 076 Toulon Cedex

Bureau de Protection des Ressources en Eau des collectivités (BPREC)
Rond-Point du 4 décembre 1974
83 007 Draguignan Cedex

Acte : Arrêté préfectoral 12/05/2016

I₃ – GAZ**Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz**

Les articles L.555-16 et L.555-27 à L.555-29 du code de l'environnement et les articles L.433-5 à L.433-11 du code de l'énergie (annexe aux articles R.151-51 et R.161-8 du Code de l'Urbanisme II – C - a)

Canalisation de transport de gaz artère Provence – Côte d'Azur Ø 400

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA
SPR et SECAB
16 rue Zattara
13 332 Marseille Cedex 3

GRT Gaz – Département du Midi
CTT Marseille
5 rue de Lyon
BP 131
13 317 Marseille cedex 15

Acte : non renseigné

I4 – ELECTRICITE**Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques aérienne ou souterraine**

Les articles L.323-3 à L.323-10 du code de l'énergie (annexe aux articles R.151-51 et R.161-8 du Code de l'Urbanisme II – A - a)

Réseau de distribution publique M.T. et B.T.

ERDF ARE PACA Est
Avenue Edith Cavell
83 418 Hyères

ERDF ARE PACA Ouest
Chemin Saint-Pierre
13 722 Marignane

Acte : non renseigné

Ligne aérienne 2 x 400 kV : Biancon – Trans 1 et 2

RTE (Réseau Transport d'Electricité)
Centre Développement Ingénierie Marseille (CDIM)
46 avenue Elsa Triolet CS 20022
13 147 Marseille Cedex 08

Acte : non renseigné

Liaison souterraine 90 kV Tourrettes

RTE (Réseau Transport d'Electricité)
Centre Développement Ingénierie Marseille (CDIM)
46 avenue Elsa Triolet CS 20022
13 147 Marseille Cedex 08

Acte : Arrêté préfectoral 03/06/2016

INT₁ – CIMETIERES**Servitude instituée au voisinage des cimetières**

Les articles L.2223-5 du code général des collectivités territoriales (annexe aux articles R.151-51 et R.161-8 du Code de l'Urbanisme IV – A - a)

Cimetière communal de Tourrettes n°2

Services communaux

Acte : non renseigné

Cimetière communal de Tourrettes

Services communaux – Mairie de Tourrettes

Acte : non renseigné

PM₁ – RISQUES NATURELS

Servitude résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles et des plans de prévention des risques miniers

Les articles L.562-1 et L.562-6 du code de l'environnement (plans de prévention des risques naturels prévisibles) et les articles L.174-5 du code minier (plans de prévention des risques miniers) (annexe aux articles R.151-51 et R.161-8 du Code de l'Urbanisme I)

Plan d'Exposition aux Risques naturels – mouvements de terrain

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
244 avenue de l'Infanterie de Marine
BP 501
83 041 Toulon Cedex 9

Acte : Arrêté préfectoral 29/11/1990

PT₃ – TELECOMMUNICATIONS

Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement, l'entretien et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunication (lignes et installations téléphoniques et télégraphiques)

Les articles L.45-9 et L.48 du code des postes et des communications électroniques (annexe aux articles R.151-51 et R.161-8 du Code de l'Urbanisme II – E – 3)*

Câble souterrain de télécommunication n°533 Marseille - Nice

France Télécom UPR – SE
Bureau Parc Bâtiment H
18-24 rue J. Réattu
13 009 Marseille

Acte : Arrêté préfectoral

23/04/1985

T₅ – AERODROME**Servitude aéronautique de dégagement**

Les articles L.6351-1 à L.6351-5 du code des transports (annexe aux articles R.151-51 et R.161-8 du Code de l'Urbanisme II –D – e - 1)*

Aérodrome de Fayence - Tourrettes

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon
Division gestion du patrimoine
Bureau administration domaniale
BCRM de Toulon
ESID Toulon
BP 71
83 800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 20/05/1985

T₇

T₇ – ZONES DE DEGAGEMENT

Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement

L'article L.6352-1 du code des transports (annexe aux articles R.151-51 et R.161-8 du Code de l'Urbanisme II – D – e – 4°)

L'ensemble du territoire national est couvert par la servitude T7 à l'exception des zones couvertes par la servitude T5

Direction Régional de l'Aviation Civile du Sud-Est
21 avenue Jules Isaac
13 617 Aix en Provence Cedex

Acte : Arrêté interministériel 25/07/1990